

Edito : Bienvenue aux nouveaux représentants familiaux en Caf !

Nous avons le plaisir de vous communiquer cette nouvelle lettre Caf, la première depuis le renouvellement des mandats en Caf. Nous tenons d'abord à vous remercier d'avoir accepté cette mission de représentation des familles pour la première fois ou pour la deuxième, troisième ou plus ! Nous espérons que les différents outils que l'Unaf met à votre disposition vous serviront dans l'exercice de cette mission. N'hésitez pas à noter les dates des différentes rencontres qui auront lieu cette année : ce sont des temps d'échange précieux pour se former, mieux se connaître, et travailler ensemble pour défendre au mieux les familles. Au plaisir de vous retrouver pour ces prochaines rencontres,

Bien sincèrement,

Jacques Buisson,

Président du département Protection sociale Santé à l'Unaf
Chef de file de la délégation de l'Unaf à la CNAF

Les outils indispensables du mandat !

• Des formations pour les représentants familiaux en Caf

Les formations sur les fondamentaux Caf sont en cours sur le 1^{er} trimestre 2026. D'autres sessions viendront compléter l'offre de formation :

- Une formation dit dit « Perfectionnement » aura lieu au cours du 2^{ème} trimestre 2026.
- Une formation « Présidents de Caf : comment s'engager pendant la mandature », à destination des Présidents de Caf au cours du 2^{ème} trimestre 2026.

Nous vous communiquerons les dates prochainement. Les inscriptions se feront directement auprès de l'Unaf (unafor@unaf.fr).

• Les guides, livrets et magazines

L'Unaf et la Caf mettent à votre disposition plusieurs outils afin de bien démarrer votre mandat

- Le [guide du représentant familial](#), édité par l'Unaf : y sont décrits les fondements de la représentation familiale, le positionnement, l'éthique et la déontologie du représentant, et les moyens mis à votre disposition, tant à usage politique que pratique.
- Le Site internet [« Défendre les Familles »](#) et le Magazine « Défendre les Familles » : le site et le magazine (édité 2 fois par an) vous informe sur les

Agenda



Formation « Caf - 1^{er} pas »

9h30 – 16h30

⇒ Carcassonne
Samedi 7 février 2026,

⇒ Rodez
Samedi 7 mars 2026,

Inscription :

unafor@unaf.fr

Rencontre Chefs de file Caf

3 février 17h30 – 18h30

« Bien préparer le CA
d'installation en Caf »

En visio

[Inscription ici](#)

Contact : acoat@unaf.fr

Rencontre nationale des représentants familiaux dans les Caf

2nd semestre 2026

A Paris, 9h30 – 16h30

Modalité d'inscription à venir

Contact : acoat@unaf.fr

Les outils



grands principes de la politique familiale. Outre les rubriques techniques, il comprend des témoignages de représentants et des conseils pratiques pour exercer son mandat.

- Le [guide de l'administrateur Caf](#), édité par la Sécurité sociale et la Cnaf : il explique le fonctionnement de la gouvernance d'une Caf, les rôles de la direction de la présidence et de l'administrateur
- Des documents spécifiques à chaque département : chaque Caf édite différents documents utiles pour votre mandat. Ces documents peuvent se trouver en libre accès sur internet. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à les demander à votre Caf :
 - Un portail social qui présente les principales données statistiques sur les allocataires du département
 - Le rapport d'activité qui permet également d'avoir une bonne connaissance des champs d'intervention de votre Caf
 - Le RIAS (règlement Intérieur d'Action Sociale) est également un document précieux qui récapitule les règles spécifiques qui s'appliquent en matière d'action sociale sur votre département
 - Le schéma départemental des services aux familles et le CPOG (contrat pluri-annuel d'objectifs et de gestion) de votre département vous renseignera sur les orientations politiques et engagements de votre Caf
 - Le règlement intérieur, quant à lui, vous apportera les réponses à vos questions sur l'organisation du conseil d'administration et des commissions.
- Pour aller plus loin :
 - Sur les prestations versées par les Caf : [le guide des prestations](#)
 - Sur l'action sociale : [le barème en vigueur en 2026](#)
 - Sur les objectifs fixés à l'ensemble du réseau : [la COG Etat Cnaf 2023-2027](#) et sa [synthèse](#)



Les formations des Caf à leurs partenaires ont pour objectif d'accompagner les partenaires dans leur action sociale et de leur faire connaître les prestations et les services de la Caf. Ces formations sont destinées à tous les partenaires de la Caf, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Elles sont organisées en fonction des besoins et des disponibilités des partenaires. Elles peuvent être individuelles ou collectives. Elles sont gratuites et sont organisées par la Caf ou par ses partenaires.



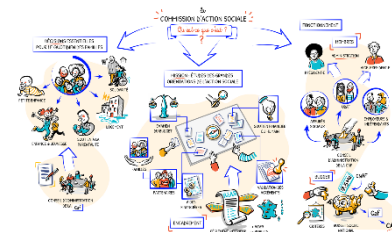
• Des ressources vidéo

Plusieurs ressources aux formats vidéos sont à votre disposition :

- A l'occasion de ce nouveau mandat, l'Unaf lance une collection de vidéo de formation à destination des représentants dans les caisses de sécurité sociale. Concernant la Caf, en 2025 une 1^{ère} vidéo portant sur la commission d'action sociale a été éditée. Cette collection de vidéo s'enrichira en 2026 et les années suivantes.



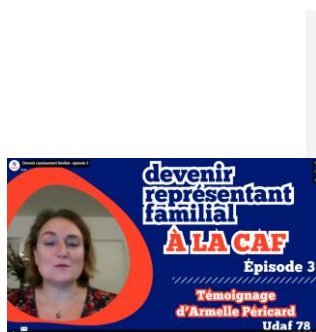
N'hésitez pas à nous faire part des thèmes que vous souhaiteriez voir traité par mail à cbouillot@unaf.fr



- Des vidéos témoignages de représentants en Caf lors du précédent mandat 2022 - 2026 « [Devenir représentant familial à la Caf](#) »



[Visionner la capsule vidéo de formation sur la CAS](#)



Présentation de la nouvelle délégation de l'Unaf à la Cnaf

Le renouvellement des mandats a également eu lieu au niveau national. Ainsi, l'Unaf, après avoir lancé un appel à candidatures, a voté en conseil d'administration pour élire les membres de la délégation de l'Unaf à la Cnaf. 10 représentants familiaux composent la délégation Unaf, présente au conseil d'administration de la Cnaf, mais aussi dans l'ensemble des commissions de la Cnaf.

• Les membres de la délégation Unaf à la Cnaf



Michel Bissardon



Séverine Bouzin



Jacques Buisson



Charles Daunes



Olivier Degauquier

François-Xavier Degoul



Aurélie Duplouy



Thérèse Faivre



Lorette Lepinette



Julien Leonard



L'équipe Unaf en charge de la représentation Caf-Cnaf



Jacques BUISSON,
Président du
département
Santé-Protection
sociale-Autonomie
à l'Unaf et Chef de
file de la délégation
de l'Unaf à la **CNAF**

Marie-Pierre GARIEL,
Administratrice
nationale du
département Santé-
Protection sociale-
Autonomie à l'Unaf



Nicolas BRUN,
Coordonnateur
du pôle
Protection
sociale Santé à
l'Unaf

Céline BOUILLOT,
Chargée de
mission « Branche
Famille » à l'Unaf



Armelle COAT,
Assistante du
pôle Protection
sociale Santé à
l'Unaf

• Les différentes commissions de la Cnaf

- **Commission d'administration générale et de la qualité de service (CAGQS)** prépare les dossiers relatifs à la politique budgétaire de la branche : Fnga et budget de la CNAF ; sur la politique informatique de la branche ; sur l'organisation du réseau ; sur la qualité du service rendu à l'allocataire, sur le plan pluriannuel immobilier.
- **Commission d'action sociale (CAS)** prépare les dossiers relatifs aux orientations générales et sectorielles en action sociale, sur leur évolution et sur leurs modalités de mise en œuvre ; sur les budgets du FNAS et du FAS ; sur la politique de subvention aux associations nationales.
- **Commission des prestations légales et de la législation (CPLL)** : prépare les dossiers relatifs sur toute proposition d'adaptation et de simplification des prestations familiales, des aides personnelles au logement, des minima sociaux dont la gestion est confiée par la loi aux CAF.
- **Commission de l'information et de la communication (CIC)** : prépare les dossiers relatifs aux orientations pluriannuelles de la communication stratégique de la branche Famille.
- **Commission de la recherche et de la prospective (CRP)** : prépare les dossiers relatifs au programme de recherche et à son évaluation, ainsi qu'à la prospective, sur les attributions de subventions, des bourses doctorales et de soutien aux jeunes chercheurs.

- **Commission du financement (CF)** prépare les dossiers relatifs aux recettes, à la trésorerie, à l'équilibre financier et à la comptabilité de la branche Famille.
- **Commission des relations internationales (CRI)** prépare les dossiers relatifs à la représentation de la branche Famille dans les organisations internationales et à l'expression de ses orientations en matière internationale.

Quelques conseils et recommandations pour l'installation de votre nouvelle délégation Udaf en Caf

• Préparer le Conseil d'administration d'installation de votre Caf

Afin d'accompagner les délégations Udaf en Caf dans la rédaction d'une déclaration pour le Conseil administration d'installation de la Caf, nous avons le plaisir de vous adresser une trame de déclaration à personnaliser en fonction du contexte départemental ou des priorités de service aux familles pour le département. Elle comprend des éléments qui peuvent être repris in extenso, des encadrés pour personnaliser la déclaration ou des suggestions.



[Accéder et télécharger la trame de déclaration pour le CA d'installation en Caf.](#)

• Organiser le fonctionnement de votre délégation

Pour le bon fonctionnement de la délégation il est indispensable de **nommer un chef de file**.

⇒ Qu'est-ce qu'un chef de file ?

Il s'agit d'un membre de la délégation Udaf à la Caf qui sera l'interlocuteur privilégié pour transmettre des informations techniques, échanger avec la Caf et l'Unaf, faire du lien entre la délégation et l'Udaf. Il est conseillé de nommer comme chef de file une personne qui ait de l'expérience, une bonne connaissance des enjeux des Caf et qui ait une envie d'animer les échanges au niveau local.

⇒ Rôle du chef de file :

- Faire du lien avec la délégation Unaf à la Cnaf ainsi qu'avec l'Udaf
- Animer la délégation Udaf à la Caf
- Garantir les votes et positions de la délégation. Chaque délégation doit voter d'une seule et même voix.

En amont du conseil d'installation, nous vous invitons à prévoir une réunion avec l'ensemble de votre délégation et l'Udaf afin de **vous répartir les places en commission** et de vous entendre sur le fonctionnement de votre délégation.

Pendant la durée de votre mandat, il est nécessaire d'impliquer la Présidence et le Conseil d'administration de votre Udaf : n'hésitez pas à faire des points réguliers avec l'Udaf.

Recommandations de l'Unaf

Le lien du chef de file avec l'Unaf:

Pensez à **transmettre le nom et les coordonnées mail du ou des chefs de file** de votre délégation Udaf à la Caf à Céline Bouillot (cbouillot@unaf.fr) et Armelle Coat (acoat@unaf.fr) dès que celui-ci est désigné.

En tant que Chef de file, comment animer la délégation Udaf à la Caf ?

Il s'agit par exemple de mettre en place une réunion préparatoire (en visio ou en présentiel) avant chaque Conseil d'administration et si besoin avant certaines commissions.

Vous pouvez également créer un groupe d'échange en ligne via teams, whatsapp, olvid...

Vous pouvez mettre en place un dossier partagé (sharepoint, google drive...)

Bonnes pratiques pour travailler en délégation pendant le mandat

Cela peut commencer par exemple avec un passage de relais entre la précédente délégation Udaf à la Caf et la nouvelle délégation. Ceci permet en effet d'éviter les pertes d'expertise et de connaître l'historique de la Caf et des rapports de force.

Il est également utile de faire du lien avec d'autres délégations Udaf en Caf, que ce soit via des formations régionales ou nationales.

Retrouvez les archives de la Lettre CAF dans REZO / Publications